

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2025



Compte-rendu

L'an deux mil vingt cinq, le 3 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 27 juin 2025

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Réjane LOUIN, Thierry MERRAND, Françoise CABIOCH-LE GALL, Efflam MAHE, Yann BRIAND, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Bruno CASAS.

Etaient absents Philippe POHAREC pouvoir à Thierry MERRAND

Secrétaire de séance : Réjane LOUIN

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2025-69A	Maison des associations – Attribution Lot n°10 – Plomberie – Marché 2025-02	Approuver l'attribution du lot à l'entreprise ROBIC pour un montant de 3.959,03 € HT.	Adopté à l'unanimité
2025-70	Travaux réhabilitation Presbytère – Résiliation marchés menuiseries extérieures et intérieures	Autoriser le Maire à engager la procédure de résiliation pour les travaux non réalisés, et de fait les déduire du montant des marchés, soit 8.397,28 € HT pour le lot n°4 et 9.327,37 € HT pour le lot n°5. Dire que des pénalités de retard seront appliquées. Autoriser le Maire à consulter des entreprises afin de finaliser les travaux et à signer, après consultation de la CAO, l'offre la mieux disante.	Adopté à l'unanimité
2025-71	Convention Agence Postale	Autoriser le Maire à signer la convention de partenariat entre LA POSTE et la Commune pour la gestion de l'APC.	Adopté à l'unanimité
2025-72	Protocole accord Commune / M. et Mme ELEOUET	Approuver les termes du protocole établi dans le cadre des dommages subis sur leur immeuble suite aux travaux de voirie entrepris à proximité, fixant le dédommagement à 2.661,00 € TTC.	Adopté à l'unanimité
2025-73	Décision Modificative 1 – Dissolution du SIMIF	Approuver la décision modificative pour un montant supplémentaire de 708,54 €.	Adopté à l'unanimité

2025-74	Révision loyers logement communaux	Approuver le montant des loyers applicables au 01/07/2025, sur la base de 1,40 % d'augmentation.	
2025-75	PLUIh tenant lieu de Programme Local de l'Habitat – Avis de la Commune sur le projet de modification n°2	S'abstenir de donner un avis sur le projet de modification. Souhaiter que soient prises en compte les 2 observations suivantes : Maintien de l'emprise n°1 le long de la parcelle AD 0148 en vue de l'élargissement de la venelle de Pouldrein, et allongement de l'emprise réservée n°2, impasse Parc Treiz le long de la parcelle AE 0050 vers AE 0049 en vue de l'élargissement de l'impasse Parc Treiz.	Adopté à l'unanimité
2025-76	Autorisation de dépôt d'une Déclaration Préalable d'Aménagement du Parking du Moulin de la Rive	Autoriser le Maire à déposer la déclaration préalable d'aménagement.	Adopté à l'unanimité
2025-77	Départ à la retraite du Directeur du Groupe Scolaire Yvonne Folgavez	Remercier Monsieur CORBEL pour son travail et son dévouement. Décider d'offrir un cadeau de départ en retraite d'une valeur de 350€.	Adopté à l'unanimité
2025-78	Dossier information SYSCOM relatif au projet d'installation d'une antenne radiophonie ORANGE sis 5 Impasse Parc Treiz	Décider de mettre ce document à la disposition du public à l'accueil de la Mairie.	Adopté à l'unanimité